

Fluide de protection solvanté.

Description & Applications

Sonifat 2040 DW est un agent de protection anti-rouille, qui chasse l'humidité.

Sonifat 2040 DW, par sa forte polarité est très adhérent au métal et assure une protection durable des surfaces revêtues.

Sonifat 2040 DW élimine les traces de graisses et d'impuretés en laissant un film de protection.

Sonifat 2040 DW agit en profondeur pour lutter contre la corrosion en sous-couches et évite la formation et le développement de piqûres.

Sonifat 2040 DW possède des propriétés hydrofuges. Il chasse l'eau des contacts et convient pour toutes applications (hors tension électrique) où le besoin d'assécher et protéger est nécessaire.

Utilisations

Toutes industries mécaniques.

Application par :

- nébulisation (aérosol ou pistolet)
- étalement au pinceau ou à la brosse
- trempage

Caractéristiques	Normes	Unités	Valeurs
Aspect / Couleur	-	-	Fluide brun
Masse volumique à 15°C	NFT 60-101	kg/m ³	795
Point éclair VO	NFT 60-118	°C	47

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication.

IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique.

Référence documentaire X-146-1109	Date d'édition 09-09-11	IGOL France 614, rue de Cagny – CS 69003 80094 Amiens cedex 3 www.igol.com
--------------------------------------	----------------------------	---

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels.

IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique.

Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné.

L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.